

Le Mot du Maire et des adjoints

La loi NOTRe (réforme territoriale) imposée par l'État l'été dernier, a fait couler beaucoup d'encre dans nos campagnes...

Rappel : cette loi oblige les Communautés de communes inférieures à 15000 habitants à fusionner avec d'autres pour atteindre ce seuil. En septembre dernier, les 31 communes de la Porte des Vallées se réjouissaient de l'application d'une «clause de repos» allant jusqu'à 2020, dans la mesure où l'ex Val du Gy avait fusionné avant 2013 avec les Vertes Vallées.

Patatras ! La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) réfute en octobre dernier cette «clause de repos», et propose la fusion de 5 intercommunalités regroupant 225 communes : le «Grand Arras ».

En novembre, la Porte des Vallées a présenté un tableau comparatif entre le «Grand Arras » et la fusion des 3 intercommunalités, à 108 communes, et à la lecture du document présenté, une évidence se dégageait en faveur de cette dernière.

Naturellement, une grande majorité de communes confirmaient leur choix en faveur de la fusion des 3 intercommunalités qui rappelons-le, était le moins pénalisant fiscalement parlant, et que le choix de la CUA n'était pas proposé : **on ne s'invite pas à un mariage sans y être convié !**

En date du 1^{er} mars dernier, Madame la Préfète du Pas-de-Calais invite les conseils municipaux à préciser leur choix d'appartenance dans le cadre des projets de fusion d'intercommunalités, entre la Communauté Urbaine d'Arras (si la continuité territoriale le permet) et le projet de fusion des trois intercommunalités (La Porte des Vallées, Les Deux Sources et L'Atrébatie), ceci avant le 23 mars.

Face à ces nouveaux choix, c'était un devoir pour le bureau municipal d'étudier les différentes propositions et de présenter un tableau comparatif aux concitoyens entre la CUA et le projet de fusion des trois intercommunalités, détaillant les compétences et la fiscalité afférentes.

Avant que chaque Conseil municipal ne se prononce, nous avons invité en toute transparence tous les maires et conseillers municipaux de la Porte des Vallées, pour échanger avec le Président de la CUA, le 11 mars dernier.

Le 18 mars, nous avons rencontré nos concitoyens et les échanges ont été constructifs. Les préjugés sur le coût des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement, la défense incendie, n'ont pas résisté à un comparatif où chacun pouvait simuler en direct sa future imposition. Ce dernier est encore disponible en mairie.

Chacun a pu constater l'avantage financier pour la commune que représentait le choix de la CUA, ainsi que les services rendus à la population en accompagnant la ruralité vers la modernité, avec des charges quasi identiques pour les foyers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal s'est prononcé (7 voix pour, 8 voix contre) contre l'intégration d'Habarcq dans le périmètre de la CUA si la continuité territoriale le permet.

Bref, nous aurions aimé un vote objectif sans manipulation extérieure car vous l'aurez compris, le changement et l'ambition pour son village font peur !

La démocratie s'est exprimée : dont acte !

Synthèse de la présentation

Comparaison de la fiscalité :

Les impôts et taxes sont toujours calculés à partir de la valeur locative brute. Celle-ci est en moyenne sur Habarcq de 2633€ pour une maison en propriété. Chacun peut la retrouver sur sa taxe d'habitation.

Attention : augmentation Taxe d'ordures ménagères 16,5% en 2017 pour la fusion des 3 Com de Com

	Aujourd'hui		Fusion CUA		Fusion 3 Com de Com	
	Porte des Vallées	Commune	EPCI (CUA)	Commune	EPCI (3 Com de Com)	Commune
Taxe d'habitation	3,54%	19,31%	16,53%	9,68%	12,38%	12,38%
Taxe foncière	1,71%	9,77%	5,77%	9,77%	0,693%	9,77%
Taxe d'ordures ménagères	13,50%		9,90%		15,00%	

	Montant		
	Aujourd'hui	Fusion CUA	Fusion 3 Com de Com
Taxe d'habitation	601,64 €	690,11 €	651,93 €
Taxe foncière sur le bâti	151,13 €	204,58 €	137,75 €
Taxe d'ordures ménagères	177,73 €	130,33 €	197,48 €

Montant locataire	779,37 €	820,44 €	849,41 €
Montant propriétaire	930,50 €	1 025,03 €	987,15 €

+ 94,52 €

+ 56,65 €

Bilan : différence de 37,88€ en faveur du choix fusion des 3 Com de Com

Eau (pour une consommation de 90m3)

	Coût de l'eau seul (TTC)	Coût de l'eau + Assainissement (TTC)
Habarcq 2015	152 €	527 €
CUA en 2015	186 €	404 €
CUA en 2017	155 €	380 €

Bilan : différence de 147 € en faveur du choix fusion CUA

Impact Budget Commune : Coûts de service

	3 Com de com	CUA
Contingent incendie	18 326 €	0 €

Budget Commune : Dotation apportée

	3 Com de com	CUA
Fonds de concours	0 €	29 825 €

Compétences communautaires apportées

	3 Com de com	CUA
Voirie (ex : aménagement sécuritaire, trottoirs, poses de bordures)	NON	OUI
Logement : Accompagnement travaux de rénovation énergétique, maintien à domicile	NON	OUI
prise en charge du transport : lycéens, collégiens, RPI, personnes à mobilité réduite	NON	OUI
Prévention et tranquillité publique	NON	OUI
Animation petite enfance *	OUI	NON
Défense incendie	NON	OUI
Bureau d'étude travaux	NON	OUI

***une nouvelle organisation du centre aéré, des animations hors-scolaires et les mises à disposition du personnel d'encadrement pour le sport aurait été repensée avec les communes voisines sans impact financier pour les usagers.**

Citation du mois

« Le secret du changement, c'est de concentrer toute votre énergie non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir »

Communauté de Communes

Hasard du calendrier ☺ le 17 mars dernier, l'Assemblée communautaire se réunissait avec comme ordre du jour : l'assainissement collectif sur Habarcq, élaboration du PLUI, service Enfance Jeunesse.

Vie du village

Des travaux d'amélioration pour les eaux pluviales sont programmés rue de la ferme du 4 au 6 avril. Merci pour votre compréhension !

Egarés : Deux paires de lunettes de soleil ont été retrouvées dans une rue. Elles attendent leur(s) propriétaire(s) à la mairie.

Vie Associative

L'Idéale

La Dictée Habarcquoise

Mille mercis encore à Monsieur Lelièvre, pour ce bel après-midi orthographique ! Plus de 110 personnes sont venues se mesurer aux pièges et autres jeux de mots concoctés par notre champion de France d'orthographe, vainqueur de la Dictée des Amériques. Parmi ces amoureux de la langue française, il faut féliciter et remercier vivement les quelque 30 enfants qui viennent un samedi après-midi pour une dictée ! Pas de classement cette année, c'était une autocorrection. Chacun retiendra sûrement que le mot « encaustique » est féminin, et oui, c'est de la cire ; qu'un « tendron » est une très jeune fille ; ou qu'il n'y a pas d'accent à « chenet »... Vous trouverez le texte et l'article de Claude Sarrat sur le site habarcq.fr.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui contribuent au succès de notre Dictée ...

Le « club dictée »

Le prochain rendez-vous est le lundi 25 avril à 18h30.

Thé dansant

Beaucoup d'entre vous ont pu apprécier Cédric Dépret lors du repas des Aînés. N'oubliez pas de réserver votre **samedi 9 avril de 15h à 20h**, son accordéon vous emmènera pour un après-midi de danses et de détente. L'entrée est de 6€, une buvette et une petite restauration vous seront proposées. Vous pouvez réserver votre table par mail : lidadele.habarcq@gmail.com, ou en téléphonant au 03 21 41 22 13.

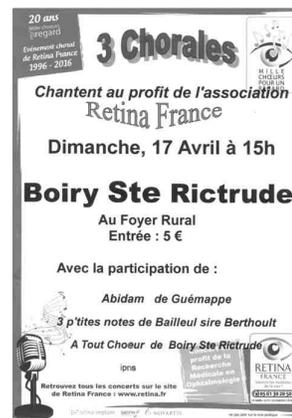
Aux alentours

Boucle de l'Artois

La 27^e Boucle de l'Artois se déroulera les **samedi 2 et dimanche 3 avril**. C'est une compétition organisée par le Sprint Club de l'Artois, une équipe d'une trentaine de passionnés de cyclisme.

Dimanche 17 avril :

La chorale "A TOUT CHŒUR" de Boiry Ste Rictrude, avec les chorales de Guémappe et de Bailleul sire Berthoult, organise un concert au profit de l'association Rétina (association qui fait des recherches pour les maladies ophtalmologiques rares et graves). Au foyer Rural de Boiry Sainte Rictrude, à 15h,



Samedi 30 avril

Marché aux fleurs à Simencourt

Horaires des messes du mois d'avril 2016

Samedi	2 avril.....19h	Agnez les Duisans	Samedi	16 avril 19h	Duisans
Dimanche	3 avril.....11h	Maroeuil	Dimanche	17 avril 11h	Maroeuil
Mercredi	6 avril.....9h30	Gouves	Mercredi	20 avril 9h30	Gouves
Vendredi	8 avril.....19h	Montenescourt	Dimanche	24 avril 11h	Maroeuil
Dimanche	10 avril.....11h	Maroeuil	Mercredi	27 avril 9h30	Etrun
			Samedi	30 avril 19h	Agnez les Duisans

Naissance

Oscar et Matt RIGOLE nés le 4 mars 2016 3 rue des Ayettes

Bienvenue à Oscar et Matt, et félicitations aux parents

Nouveaux Arrivants

Justine DELETOILLE et Rodolphe DELAHAY 23 rue d'Arras

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune

Décès

Monsieur Victor PELLETIER est décédé le 9 mars 2016

Madame Lucie LENFLE est décédée le 20 mars 2016

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.